

**ASR 2019,
la dernière avant la grande braderie ?**

Dans un contexte de mobilisation à la DRFIP 75, les élu.e.s de Solidaires Finances Publiques ont décidé de siéger au CTL en deuxième convocation car la direction avait ajouté à l'ordre du jour, un point d'information oral sur l'ASR (Adaptation des structures et du réseau) 2019 et autres réorganisations sur Paris.

Les fusions de services :

Au 01/01/2019 :

SIP 17^e (Saint-Pétersbourg). Épinettes absorbe Plaine Monceau.	SIE 2^e : Vivienne absorbe Bonne Nouvelle
SIP 18^e :Grandes Carrières Nord absorbe Grandes Carrières Sud	SIE 8^e : Europe-Rome absorbe Madeleine
BCR fusion de la BCR Sud et de la BCR Ouest	SIE 15^e :Saint-Lambert absorbe Necker. Déménagement sur le site de Beuret.

Au 01/09/2019

PCE 15^e : Saint-Lambert Necker fusionne avec Grenelle-Javel.	PCE 5^e-13^e : PCE 5 ^e fusionne avec le PCE 13 ^e .
Déménagement sur le site de Beuret.	Déménagement dans le 5 ^e arrondissement.

Les fusions de secteurs d'assiette (au 01/01/2019)

7^e passe de 5 secteurs d'assiette à 3	16^e Dauphine passe de 3 secteurs d'assiette à 2
10^e passe de 4 secteurs d'assiette à 2	19^e Buttes Chaumont passe de 3 secteurs d'assiette à 2
14^e Montparnasse passe de 2 secteurs d'assiette à 1	20^e Charonne passe de 6 secteurs d'assiette à 3

Réorganisation des pôles fiscaux (mise en œuvre en 2019)

Depuis 2015 Paris était divisé en 2 pôles fiscaux, ils laisseront la place à 1 pôle gestion avec 2 départements (1 Perso, 1 Pro) et à 1 pôle fiscal / contrôle avec 3 départements (1 contrôle fiscal, 1 contrôle patrimonial, 1 affaires juridiques).

De plus, la direction réfléchit à la création d'un pôle juridictionnel administratif et d'un cabinet régional faisant l'interface entre les directions métiers et la région (préfets, Grand Paris...). Réflexion encore en cours sur la « chaîne managériale » et l'implantation immobilière même si à priori l'implantation restera sur Banque, Saint-Sulpice et Londres.

À l'horizon de 2020 et 2021 :

– D'ici 2020 le SIP et le PCR de Necker (15^e) déménageraient vers le site de Beuret (15^e).

– En juin 2021 le bail de Bénard (14^e) se termine et les deux trésoreries déménageront à Necker.

Le deuxième site locatif de Paris est celui de Boucry (18^e), Solidaires Finances Publiques a donc demandé à la direction qu'allait devenir ce site en février 2021 (fin du bail). La direction est en réflexion, aucune décision n'a été prise pour le moment, mais il y a un impératif fixé par la DG : en finir avec les locaux loués.

Nos commentaires :

Pour la direction la raison est toujours la même : chercher la taille optimale des services dans un contexte de suppression d'emplois. Les étapes des restructurations sont également connues : information aux chefs de services qui doivent consulter leurs agent.e.s puis dialogue social avec les représentant.e ;s du personnel. Un comité de suivi avec la direction est également mis en place.

La fameuse recherche de la « taille critique », année après année, si elle peut sembler réunir des équipes plus conséquentes, ne règle en rien les problèmes liés à la charge de travail puisque l'on ne fait que répartir plus de travail au peu d'agent.e .s restant.e.s. D'ailleurs, cette adaptation des structures aura -t-elle une fin puisque les suppressions d'emplois ne semblent pas en avoir. La prochaine sortie du rapport CAP22 devrait nous donner une réponse, catastrophique à nos yeux puisqu'il s'agira purement et simplement de tailler dans les missions et les effectifs.

Reste la discussion sur les réorganisations. Tous les services n'ont pas la même façon de travailler sans que l'une ou l'autre soit nécessairement la meilleure. Les tissus fiscaux, l'historique et la compétence des agent.e.s, leur habitude même, jouent sur l'efficacité et le rendu des missions. Or, le plus souvent, les fusions, que ce soient des services ou des secteurs d'assiette, sont prétextes à une organisation de travail imposée par le chef détériorant encore plus nos conditions de travail. Pourtant, la prise en compte de leur expérience de la réalité du travail devrait, plus que jamais être à l'ordre du jour.

Qu'en conclure sinon que nos hiérarques appliquent avec un zèle consciencieux les fausses recettes de travail qui doivent permettent de faire plus avec moins. Loin de partir de la définition des besoins (besoins des usagers, besoin des collectivités locales, besoin de la traque contre la fraude fiscale...) pour ajuster aux mieux les moyens de travailler, on définit les économies budgétaires et l'on découpe le travail avec des objectifs de façade. Cette taylorisation avec son management agressif pèse lourdement sur les conditions de travail des agent.e.s. Et pour couronner le tout, le gouvernement actuel en rajoute en voulant dynamiter la Fonction publique. À moins qu'une mobilisation forte ne l'en empêche.